## Dossier d'inscription 2025-2026

## **Association ICEPULSE**

27 avenue Carnot, 18000 Bourges Téléphone: 07 60 54 46 52 Email: icepulsebourges@gmail.com Site: https://icepulse.netlify.app Instagram: @icepulse18 Fiche d'inscription Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : Date de naissance : \_\_\_\_/ \_\_\_\_/ Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse e-mail: Majeur / Mineur (entourer la mention utile) Nom et téléphone des parents (si mineur) : \_\_\_\_\_ Allergies ou informations médicales utiles : \_\_\_\_\_\_ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association ICEPULSE et de celui de la Patinoire de Bourges Sarah Abitbol et m'engage à les respecter.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Autorisation parentale (pour les mineurs)	
Je soussigné(e),	, responsable légal(e) de
l'enfant	
aux activités de l'association ICEPULSE durant la	saison 2025-2026.
En cas d'urgence, j'autorise les encadrants de l'ass patinoire à prendre toute décision médicale nécess	•
Nom du parent :	
Téléphone :	
Signature :	
Droit à l'image	
Je soussigné(e),	, autorise / n'autorise pas
(rayer la mention inutile) l'association ICEPULSE à	
représentant ou représentant mon enfant à des fins	s de communication associative (site
internet, réseaux sociaux, affiches, etc.).	
Date : / / Signature :	

Reçu de paiement de cotisation Association ICEPULSE – SIRET : 987 972 718				
Nom du membre :				
Montant payé : € Date : / /				
Mode de paiement : Espèces / Chèque (entourer)				
Ce reçu atteste du paiement de la cotisation annuelle pour la saison 2025-2026.				
Signature du trésorier : Mathieu Chapron				
Règlement intérieur Règlement intérieur de l'association ICEPULSE Adopté par le bureau le 26 juin 2025				
Informations pratiques				
PLieu des séances : Patinoire de Bourges, Sarah Abitbol				
Horaires : - Mardi 12h15 – 13h45 - Mercredi 12h15 – 13h45 - Jeudi 20h – 21h30				
Équipement obligatoire : Patins personnels, gants. Casque recommandé. Protections obligatoires pour l'Ice Cross.				
🏂 Événement : Gala de fin d'année				
Cotisation : 30€ (tarif unique, paiement en une fois) – espèces ou chèque				
Saison : octobre à mai				
Talon à conserver par l'association  Nom du membre :				
Montant payé : € Date : / /				
Mode de paiement : Espèces / Chèque				
Reçu n°:				